

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Updated Toponymy Policy

For Information – Board of Directors
April 7th, 2022

Actualisation de la Politique sur la toponymie

Pour Information – Conseil d'administration
Le 7 Avril 2022



Why an Updated Policy?

Pourquoi actualiser la politique?

Places are static, yet place names evolve in a dynamic environment



Les lieux sont statiques, mais leurs noms évoluent dans un environnement dynamique

Why an Updated Policy?

Recent trends :

- Principles or Values-based approaches
- Clear and transparent criteria
- Clear and transparent procedure
- Toponymy committee with diverse representation
- Inclusion of reconciliation lens



Pourquoi actualiser la politique?

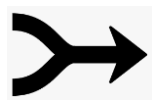
Les tendances récentes:

- Approches fondées sur les principes / les valeurs
- Critères clairs et transparents
- Procédure claire et transparente
- Présence d'un comité sur la toponymie diversifié
- Optique d'inclusion et de réconciliation

Desired Outcomes

The updated policy will:

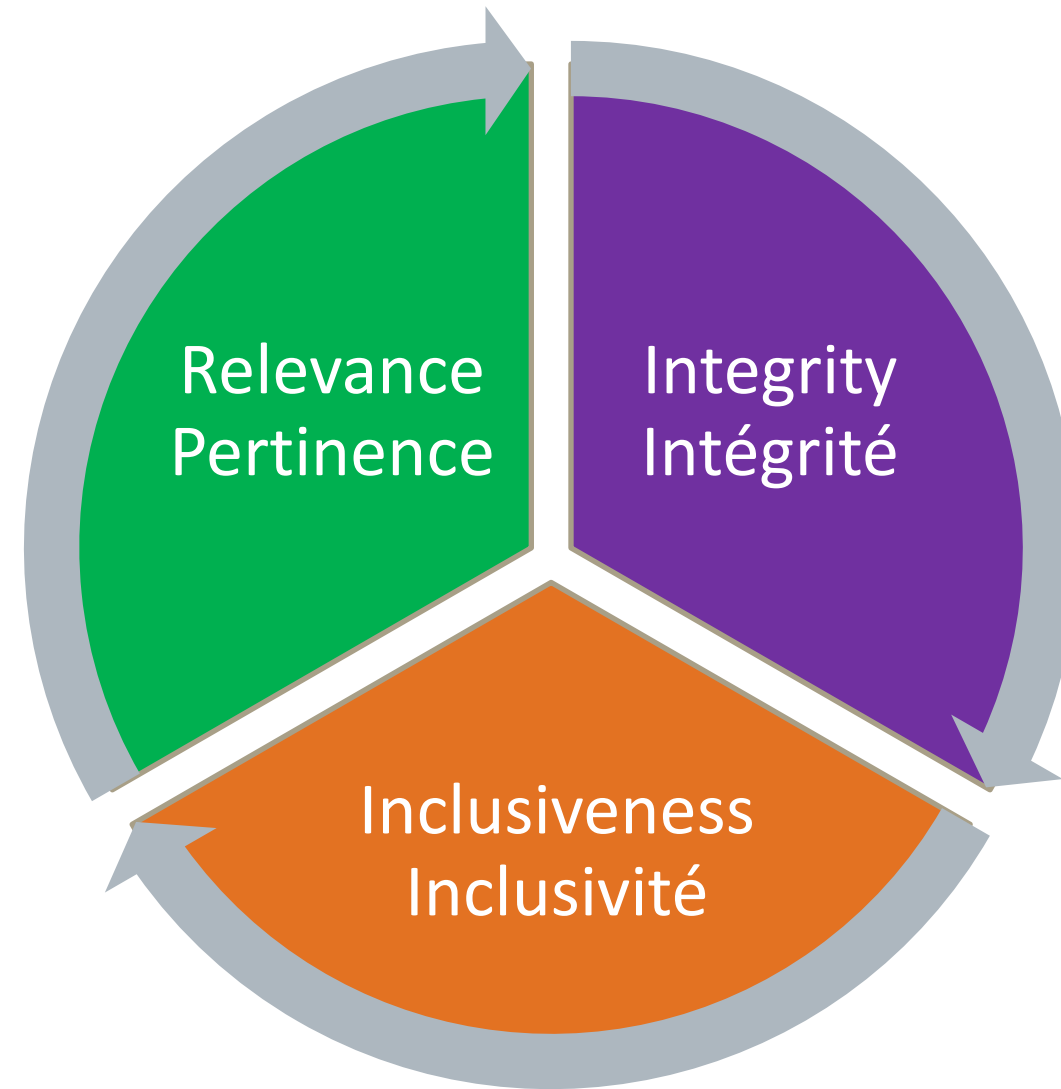
- Anchor the policy in values-based principles
- Acknowledge the unceded territory of the Algonquin Nation
- Opportunities for engagement and consultations, when appropriate
- Provide 2 avenues to name and re-name an NCC asset
- Ensure balance through 4 types of naming categories to be used proportionately
- Create an advisory committee



Résultats souhaités

Politique actualisée:

- Ancrage sur des principes de valeurs
- Reconnaissance du caractère non cédé du territoire de la Nation algonquine
- Possibilité de participation et de consultation, au besoin
- Deux façons de nommer ou de renommer une propriété gérée par la CCN
- Équilibre au moyen de quatre catégories de désignation à utiliser proportionnellement
- Création d'un comité consultatif



Integrity

- Designations are assigned using a holistic approach, supported by documented information and based on historical accuracy.
- This includes respecting the knowledge that individuals and groups choose to share through oral history and traditional knowledge.

Intégrité

- Les désignations sont attribuées selon une méthode holistique, étayée de renseignements documentés et fondée sur l'exactitude historique.
- Une méthode qui respecte aussi les connaissances volontairement transmises par l'histoire orale et les connaissances traditionnelles.

Inclusiveness

- Canadians are diverse and so is their history.
- Inclusiveness means presenting different voices, perspectives and experiences, as appropriate.
- It also means a broader public engagement with diverse groups to ensure that history presentation reflects the spectrum of the NCR and of Canada's history.

Inclusivité

- Les désignations reflètent la diversité de la population canadienne et de son histoire.
- Les désignations présentent des voix, des perspectives ou des expériences différentes.
- Cela suppose une participation du public significative avec des groupes variés, afin que l'histoire évoquée illustre toutes les facettes de la Région de la Capitale nationale et de l'histoire du Canada.

Relevance

- Designations need to be meaningful and significant.
- Relevance means making connections between the past and the present to build understanding about the world we live in today.
- Making names relevant and significant can also illuminate how a local story connects with national and world history.

Pertinence

- Les désignations sont riches de sens.
- Elles établissent un lien entre le passé et le présent de manière à faciliter la compréhension du monde d'aujourd'hui.
- Une désignation riche et judicieuse jette un éclairage sur les liens qui unissent l'histoire locale à l'histoire nationale ou mondiale.

General Criteria

- General criteria applicable to all naming proposals, for example:
 - Naming must be done in both official languages and in consideration of *Indigenous Languages Act*
 - Naming should not result in inappropriate abbreviations or acronyms
 - Naming should not duplicate or be phonetically similar to another asset in the NCR

Critères généraux

- Critères généraux applicables à toutes propositions de désignation, par exemple:
 - Désignations doivent s'énoncer dans les 2 langues officielles ainsi qu'en considération de la *Loi sur les langues autochtones*
 - Les désignations ne doivent pas former une abbréviation, un sigle ou un acronyme inapproprié
 - Les désignations ne doivent pas répéter ou être phonétiquement similaire à une autre propriété dans la région

Naming Categories

Catégories de désignations



Historical or Patrimonial

This category refers to the granting or changing of a designation in honour of a place, event or cultural aspect of significance to the National Capital Region and/or Canada.



Historique ou patrimoniale

Cette catégorie porte sur l'attribution ou le changement d'une désignation en l'honneur d'un lieu, d'un événement ou d'un aspect culturel d'importance pour la région de la capitale nationale ou le Canada, ou les deux.

Honorific

This category involves the awarding or changing of a naming designation in honour of an individual or group of individuals who have made a significant contribution to the community in the National Capital Region or Canada, or both.



Honorifique

Cette catégorie porte sur l'attribution ou le changement d'une désignation en l'honneur d'une personne ou d'un groupe de personnes qui ont apporté une contribution d'importance à une collectivité ou à une communauté de la région de la capitale nationale ou du Canada, ou les deux.

Indigenous

For the purpose of this policy, this category refers to naming or re-naming as a means to support the reclamation, revitalization, strengthening and maintenance of Indigenous languages as an integral part of Indigenous Peoples' culture and identities as they are significant for the NCR or for Canada, or both.

Autochtone

Aux fins de la Politique, cette catégorie porte sur l'attribution ou le changement d'une désignation en tant que moyen d'appuyer la réappropriation, la revivification, le renforcement ou la conservation des langues autochtones, celles-ci étant indissociables de la culture et de l'identité des peuples autochtones et importantes pour la région de la capitale nationale ou le Canada, ou les deux.



Natural/Landscape Feature

This category refers to the granting or changing of a designation in recognition of a natural or topographical feature of significance to the National Capital Region and/or Canada; for example, local flora or fauna.



Naturelle ou topographique

Cette catégorie porte sur l'attribution ou le changement d'une désignation en reconnaissance d'une caractéristique naturelle ou topographique d'importance pour la région de la capitale nationale ou le Canada, ou les deux; par exemple la faune ou la flore locales.

Decision Making Process

- The Policy:
 - Allows for increased transparency and public input
 - Creates a new Advisory Committee on Toponymy
 - Designed to ensure well informed decision making
- Toponymy recommendation provided to the CEO
- Toponymy decisions rest with the Board of Directors

Processus décisionnel

- La Politique:
 - est plus transparente et prévoit la participation du public
 - prévoit la création d'un comité consultatif
 - favorise la prise de décision éclairée
- Recommandation sur la toponymie est faite au premier dirigeant.
- Les décisions en matière de toponymie relèvent du C.A.

Advisory Committee on Toponymy (ACT)

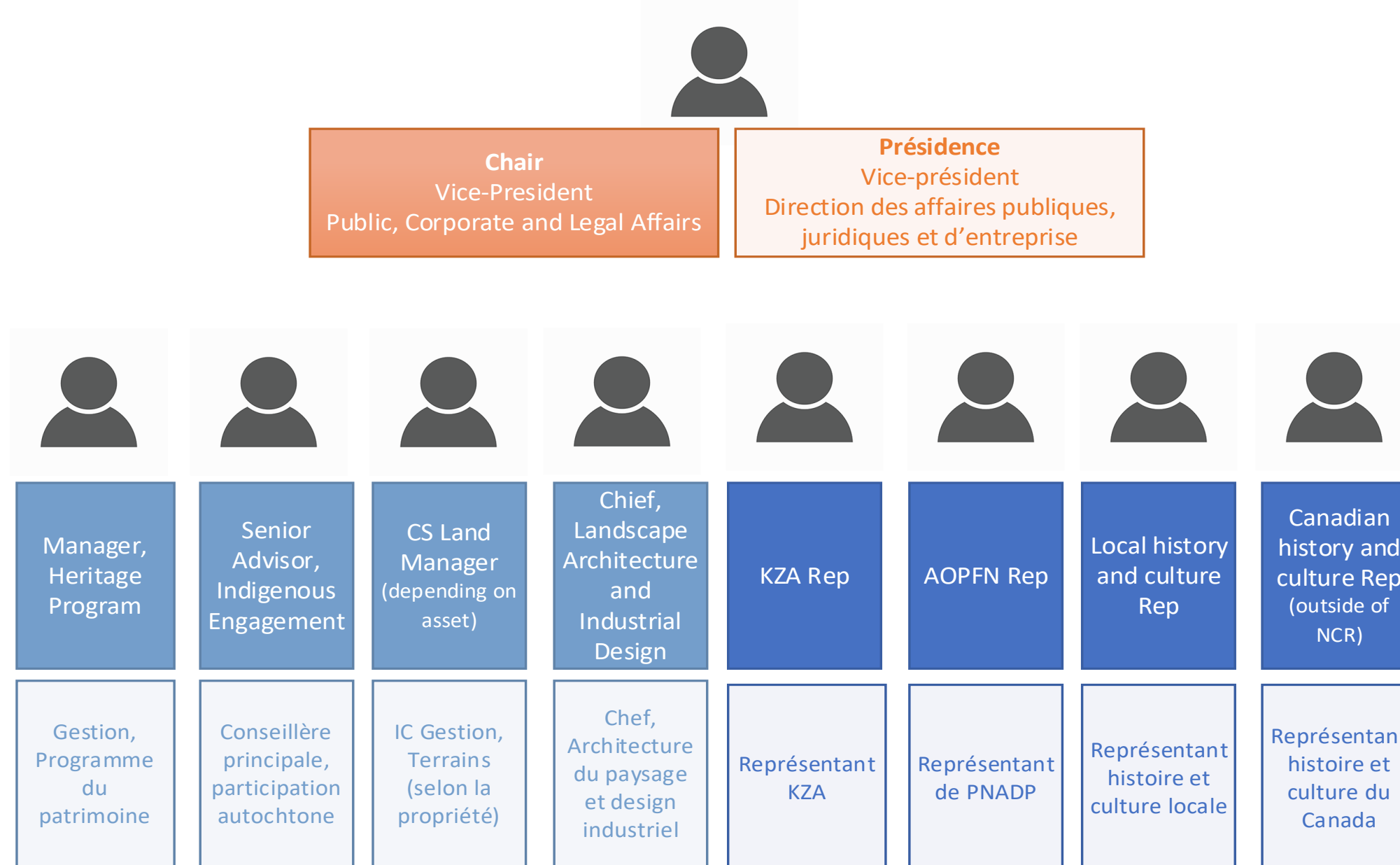
- Advisory Committee to the CEO
- Objectives and Mandate
- Terms of Reference
 - Mandate
 - Membership
 - Duties and Responsibilities
 - Selection Process
 - Committee Meetings
 - Reporting

Comité consultatif sur la toponymie (CCT)

- Comité consultatif auprès du premier dirigeant
- Objectifs et mandat
- Mandat du comité
 - Mandat
 - Composition
 - Obligations et responsabilités
 - Processus de sélection
 - Réunions
 - Rapports

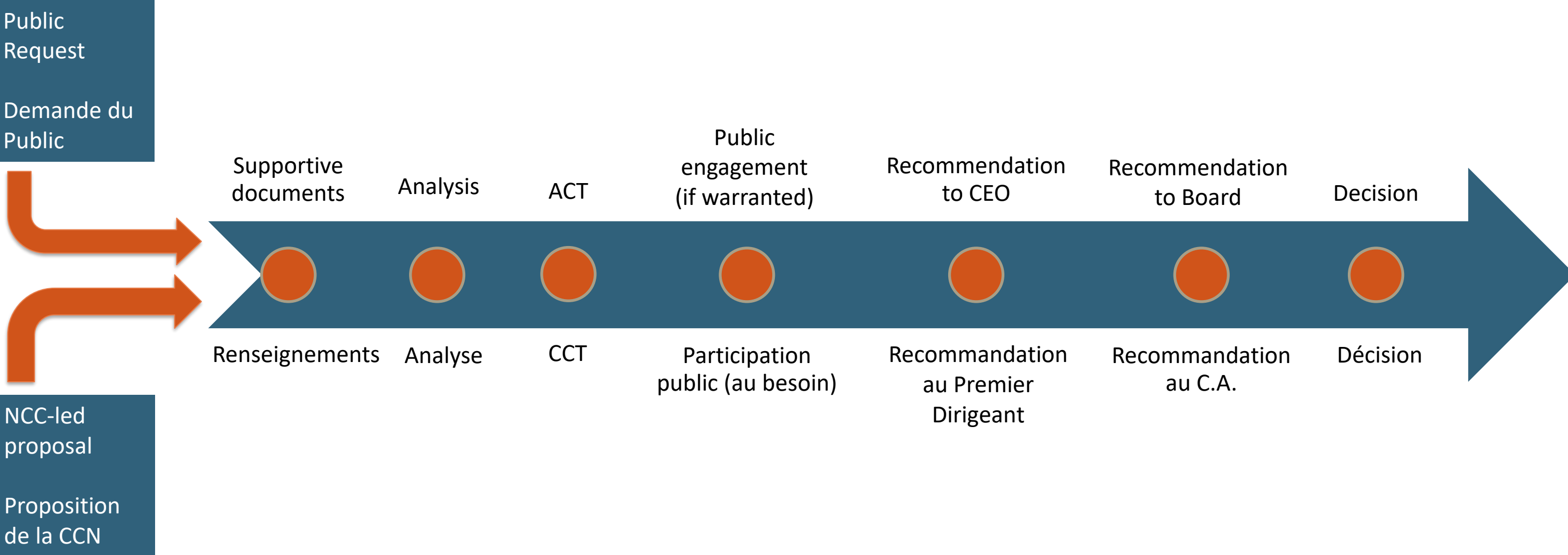
ACT Membership

Composition du CCT



Process overview

Aperçu du processus



Next Steps

- The policy will be posted to the NCC website
 - Information about the policy and the process will be made available
- ACT Recruitment: Canadian History and Culture Representative
 - Position yet to be filled
- First meeting of the ACT
 - Orientation for new members
 - Discuss first item for consideration

Prochaines étapes

- Publication de la Politique sur le site Web de la CCN
 - Mise à disposition de l'information sur la Politique et les processus
- Recrutement du CCT : histoire et culture du Canada
 - Poste à combler
- Première réunion du CCT
 - Orientation des nouveaux membres
 - Considération d'un premier point



DISCUSSION

